

Puy-de-Dôme → Actualité

QUARTIERS ■ Le Programme national de rénovation urbaine se déroule comme prévu dans les conventions

La rénovation urbaine tient ses promesses

Lourdement blâmé par la Cour des comptes, le gigantesque chantier de rénovation urbaine lancé en 2003 à travers la France semble avancer sur les bons rails dans le Puy-de-Dôme.

Jeanne Bernardon
locale@centrefrance.com

Le rapport de la Cour des comptes, publié en juillet dernier, sur le bilan de dix ans de politique de rénovation urbaine en France est formel : ses acteurs n'ont pas rempli leur contrat.

Chômage grandissant dans les quartiers en difficultés ciblés par le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), manque d'articulation du programme avec la dimension sociale, des projets inscrits dans les conventions qui ne verront jamais le jour faute de financement. Bref, le « chantier du siècle » initié par Jean-Louis Borloo en 2003 est encore loin du compte selon l'organe de contrôle.

Mais dans le Puy-de-Dôme, le son de cloche est bien différent. À Clermont-Ferrand (qui



CHAMPRATEL. Après plusieurs années de déconstruction dans le quartier, place maintenant à la reconstruction. Plus de 660 logements formeront l'éco-quartier. PHOTO D'ARCHIVES PIERRE COUBLE

perçoit la quasi-totalité des 75 millions d'euros du programme dans le département), « sur les 217 opérations prévues dans six quartiers de l'agglomération clermontoise, 200 sont en phase de réalisation », défend Laurent Bresson, délégué territorial adjoint de l'Anru, l'agence qui finance les

projets de rénovation urbaine. Quant au dix-sept restantes : « On peut garantir qu'elles seront achevées », affirme celui qui est aussi le directeur adjoint de la direction départementale des territoires (DDT) du Puy-de-Dôme. Pas de nuage à l'horizon, donc, côté finances. Il devrait même y

avoir du surplus : près 4 millions d'euros qui pourraient donner lieu à de nouvelles opérations de rénovation urbaine.

L'une des explications au bon déroulement du programme : la synergie entre tous les acteurs locaux du PNRU. « Rassembler les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les

opérateurs privés autour de ce programme n'est pas une mince affaire. Pourtant, dans le Puy-de-Dôme, on a bien compris que sans une bonne coordination, c'est l'échec assuré de la rénovation urbaine », poursuit le délégué.

Une fois l'argent du PNRU passé dans l'amé-

nagement urbain, les démolitions, reconstructions et réhabilitations de logements et la création de zones économiques, que se passera-t-il ? L'inconnue demeure, malgré tous les souhaits exprimés. « Il faudra poursuivre la mission en réunissant l'humain et l'urbain ».

« Davantage de logements construits que détruits à Clermont »

Autrement dit que les dimensions sociale et économique soient parties intégrantes de la rénovation urbaine. Ce qui, selon la Cour des comptes, n'est pas suffisamment le cas actuellement. Et encore une fois, la volonté politique se heurte aux réalités : « La question c'est : comment la financer ? » ■

(*) La loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine a fixé un objectif clair : la réduction significative des écarts de développement qui pénalisent les Zones urbaines sensibles